

Bien plus qu'un toit

**fonds
social
de l'habitat**



Ou sa filiale le FCH

www.fsh.nc

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Opération FOCH – Réhabilitation d'un immeuble en vue de la création de 21 logements et 4 commerces

Le Fonds Calédonien de l'Habitat **informe les entrepreneurs qu'il lance un appel d'offres ouvert** pour la réhabilitation d'un immeuble en vue de la création de 21 logements et 4 commerces, opération FOCH, secteur centre-ville – Commune de Nouméa

1 – Conditions de l'appel d'offres

La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en corps d'état séparés.

Le marché sera passé par application du bordereau des prix unitaires pour les lots VRD/Terrassements/Réseaux secs et du prix forfaitaire pour les autres lots.

2 – Décomposition en tranches et lots

Les travaux seront réalisés en 1 tranche ferme.

Le délai global d'exécution des travaux et le délai pour chaque tranche sont fixés à l'acte d'engagement.

Ils seront répartis en 14 (quatorze) lots :

Répartition des lots bâtiments

- Lot 01 - GROS ŒUVRE - DÉMOLITION
- Lot 02 - VRD / TERRASSEMENTS / RÉSEAUX SECS
- Lot 06 - ÉTANCHÉITÉ
- Lot 10 - PEINTURE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE
- Lot 13A - ÉLECTRICITÉ – TÉLÉDIFFUSION
- Lot 13B - PHOTOVOLTAÏQUE
- Lot 14 - PLOMBERIE - SANITAIRES
- Lot 15 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM
- Lot 16A - MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS
- Lot 16B - MEUBLES DE CUISINE ET SDB
- Lot 19 - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS EN CARRELAGE
- Lot 22 - PLÂTRERIE
- Lot 25 - ESPACES VERTS
- Lot 26 - VENTILATION

3 – Consultation et retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté ou téléchargé :

- Sur le site internet www.fsh.nc

4 - Remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard, à la date et l'heure limites figurant sur le site internet www.fsh.nc, rubrique « les appels d'offres du FSH ».

5 – Validité des offres

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres joint au dossier de consultation des entreprises.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date de première parution : 04/03/2022.

2219318

2x243 - T